

Intitulé	Continuité latérale : mettre en place la reméandration de cours d'eau et créer des zones d'immersion temporaire (ZIT) pour lutter contre les inondations et les risques de pénurie d'eau
Objet	Lutter contre les inondations et les risques de pénurie d'eau
Motivation	La reméandration de cours d'eau et la création de zones d'immersion temporaire (ZIT) ont pour objectif d'apporter des solutions en termes de lutte contre les inondations. Ce projet vise à créer des zones humides et de reméandration dans le lit majeur de cours d'eau (fleuves, rivières de 1ère, 2ème et de 3ème catégories) par le biais notamment d'appels à projets.
Mise en œuvre	(1) Identification des zones à reméandrer (2) créer des zones d'immersion temporaire

Etape(s), publics cibles et objectifs de communication		Calendrier prévisionnel
1	Identification des zones à reméandrer	2023 à 2027
2	Créer des zones d'immersion temporaire	2023 à 2027
Opérateur(s)	SPW / SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement	
Partenaire(s)	Gestionnaires de cours d'eau, DCENN, Provinces...	
Impact(s)		
Echelle(s)		
Source de financement	Projet 99 porté par le ministère de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal	
Moyens requis		
Aspects légaux		